

Projet éducatif **Projet pédagogique** **& Projet d'Établissement** **de l'École des Bruyères**



École des Bruyères • Avenue des Arts 11 • 1348 Louvain-la-Neuve
010/45 16 66 • direction@bruyeres.be • www.bruyeres.be

Ce document contient l'information concernant le projet global de l'École des Bruyères. Cette information s'articule en trois axes :

1. Les principes éducatifs expliquant la philosophie éducative qui anime les acteurs de l'école des Bruyères depuis sa création.
2. Les principes pédagogiques inspirés des travaux et de la pensée de Célestin Freinet.
3. Le projet d'établissement qui fait état des spécificités organisationnelles de notre école tant du point de vue pédagogique que du point de vue institutionnel.

Si la lisibilité du document est facilitée par cette présentation en trois parties, il est cependant essentiel de considérer celui-ci comme un tout indissociable.

Bonne lecture

Projet éducatif

Conformément à la loi du 24 juillet 1997, le **projet éducatif** de l'école des Bruyères définit l'ensemble des valeurs, des choix de société et des références à partir desquels le pouvoir organisateur de l'école des Bruyères (Assemblée Générale) définit ses objectifs éducatifs.

Vous avez tort, sermonnait le vieux berger, de garder si longtemps à l'étable vos deux chevreaux, habitués seulement à dormir au chaud derrière leur parc, à manger au râtelier et à suivre leur mère ou à bêler dès qu'ils se sentent perdus au détour d'un buisson...

Vous verrez, quand vous les joindrez au troupeau : ils ne seront pas même capables de «suivre» ; ils se laisseront mordre par les chiens, se casseront une patte sur un éboulis, ou se perdront dans les barres...

La vie se prépare par la vie. Si vous craignez que votre fils se bosselle le front, déchire son tablier, se salisse les ongles et les mains, risque de tomber ou de se noyer, enfermez-le dans votre salle à manger confortable ou tenez-le en laisse



quand vous sortez, de crainte qu'il ne se joigne trop vite aux bandes d'enfants, qui, dans la rue, dans les jardins, parmi les vergers et les fourrés, poursuivent intrépidement leurs élémentaires expériences. Posez tout autour de son activité particulière une série de barrières qui, comme le parc de l'étable, empêcheront votre petit homme de faire jouer ses muscles et ses sens. Choisissez attentivement les discours que vous lui destinez, et les livres qui lui donneront l'image toujours fausse, puisqu'elle n'est qu'une image de cette vie qui l'appelle impérieusement. Et restez insensibles aux regards d'envie qu'il jette sur les activités défendues, comme ces chevreaux qui, la tête entre les barreaux, tendent leurs regards et leurs sens vers la nature qui les attire...

Choisissez pour lui une école bien conformiste, où l'on ne maniera ni marteaux, ni éprouvettes, où l'on ne composera pas à l'imprimerie, où l'on ne se maculera pas au rouleau encreur, où l'on ne se blessera pas à la gouge qui glisse malencontreusement sur le lino qu'on grave, où l'on ne salira pas ses chaussures à la boue des chemins ou à la terre du jardin. Leçons et devoirs. Devoirs et leçons... C'est l'esprit qui s'encroûtera de vase...

Vous vous étonnerez ensuite si votre enfant est maladroit de ses mains, hésitant dans ses jeux ou ses travaux, inquiet et timide devant les exigences de l'effort, désaxé dans un monde où il ne suffit plus de savoir lire et écrire mais qu'il faut appréhender à bras-le-corps, avec décision et héroïsme.

La vie se prépare par la vie.

Les dits de Mathieu
C. Freinet.

Projet éducatif

Les principes

Sinspirant de la pédagogie Freinet, l'École des Bruyères, insérée dans la vie de la cité et dans la société est attentive aux gens qui y vivent et ouverte aux multiples relations qui s'y tissent. Elle se veut un lieu de rencontre, de participation et d'éducation.

Dans ce climat de dialogue, se formeront des êtres libres, autonomes et responsables.

L'objectif principal de l'École des Bruyères est d'épanouir toutes les composantes de la personnalité des enfants et ainsi de développer globalement en chaque individu ...

- ses besoins vitaux de liberté, de communication et d'amour,
- ses expériences de vie sociale,
- ses qualités humaines et ses aptitudes intellectuelles mais aussi manuelles, techniques et artistiques en étant persuadé que chacune participe à la construction d'une personne équilibrée,
- la possibilité d'être utile mais aussi heureux en recherchant des valeurs de simplicité, de justice et de coopération,
- un esprit critique ainsi qu'une attitude active et engagée face aux réalités culturelles, sociales et politiques,
- le respect de l'environnement,
- une dimension spirituelle dans la confrontation et la rencontre pluraliste.

Cet objectif puise sa source dans une foi en l'Homme et dans le souci de construire une société plus humaine et plus juste, fondée sur le respect des Droits de l'Homme. Il part de la conviction que l'enfant est un être en évolution qu'il porte en lui des potentialités qui s'épanouiront si le milieu dans lequel il vit est riche en expériences multiples et diverses.

Dans cette optique, la pédagogie de l'École des Bruyères se base sur les principes suivants:

- l'enfant n'apprend pas seulement par l'explication et la démonstration mais surtout par tâtonnement expérimental et à partir de son expérience vécue : Il a le droit d'apprendre à son propre rythme.
- l'enfant appréhende le monde par l'action, le jeu et le travail motivé et non dans le vase clos des "leçons" ;
- l'enfant se construit globalement sans dissocier ses maturations affective, physique, intellectuelle ou sociale.

L'École des Bruyères souhaite que ce projet fasse partie intégrante de la vie quotidienne de l'enfant. Dans cet esprit, un dialogue actif est indispensable entre enfants, parents et animateurs.



L'option pluraliste

L'École des Bruyères est une institution 'pluraliste'. Nous entendons par là qu'elle est un lieu de rencontres, de confrontations et de recherche.

Nous favorisons donc un climat d'écoute, de tolérance et de respect des croyances de tous. Nous sommes aussi soucieux de confronter les points de vue divergents, d'interpeller chacun.

Nous ne voulons pas d'une école "neutre" où la dimension politique, la dimension spirituelle soient bannies voire gommées. Nous voulons une école où animateurs, enfants et parents puissent avoir une attitude authentique et profiter de la réalité d'un lieu de vie pluraliste de fait pour faire ensemble la découverte et l'ap-

prentissage de la tolérance et s'enrichir des réflexions et des options de chacun.

Il est clair que l'École des Bruyères porte en elle un projet de société progressiste et que la manière de vivre des animateurs et des enfants, que leur mode de fonctionnement, que leur souci d'apprendre autrement, que les décloisonnements des classes, que la volonté de s'approprier un savoir, de développer le sens critique, de vivre un pluralisme de faits, de promouvoir un développement UNITAIRE de la personne, tracent le portrait d'une façon de vivre sur terre, que toutes les personnes concernées par l'école tentent de partager.

La participation

Vivre ensemble (et non les uns à côté des autres) comme partir des intérêts de l'enfant et pratiquer l'expression libre fait éclater bien des barrières... dans un sens comme dans l'autre, ce qui ne rend pas toujours notre tâche éducative plus facile !

C'est ainsi qu'il faut dire que notre école demande un investissement d'énergie important car que l'on soit animateur, enfant ou parent, un bouillon de projets nous agitent et nous interpellent.

C'est pourquoi un dialogue permanent est indispensable entre le plus grand nombre de personnes concernées par l'école.



Projet pédagogique

Freinet (1896 – 1966) a été un des premiers pédagogues à proposer une vision différente de l'école. Il place au centre de sa vision le *respect de l'individualité* de l'élève et le *respect de la communauté*, l'individu étant partie intégrante de la communauté et les deux formant un tout solidaire.

Pour lui, l'école ne vise donc pas seulement la transmission des savoirs, mais bien plutôt l'épanouissement du potentiel individuel de chaque enfant et son devenir de citoyen solidaire et responsable.

Au niveau des apprentissages, Freinet part de trois préceptes :

- chaque enfant est animé d'un désir naturel d'apprendre;
- ce n'est que parce qu'un apprentissage a un sens pour lui, qu'un enfant se mobilise pour apprendre;
- c'est par essais/erreurs qu'un enfant progresse.

Sa pédagogie forme un tout cohérent. Il veille à s'assurer qu'à chaque valeur, principe ou précepte correspondent des pratiques, des méthodes, des outils qui permettent de les concrétiser.

Au niveau pédagogique,

- la valeur de *respect de l'individualité* demande d'aborder l'enfant dans sa globalité (respect de son rythme, de ses questions, de ses potentiels, de ses difficultés, etc.), c'est-à-dire :
 - permettre l'*expression*,
 - partir des questions, motivations et *intérêts de l'enfant* pour développer les activités,

- *individualiser* les apprentissages,
- favoriser l'*autonomie* progressive,
- proposer une *pluralité de méthodes et d'outils*,
- inscrire l'*évaluation formative* tout au long des processus d'apprentissage.
- la valeur de *respect de la communauté* implique de faire de l'école un lieu d'apprentissage de la vie en groupe en se basant sur le principe de solidarité
 - créer des dispositifs permettant la *communication et le développement de l'esprit critique* face aux réalités culturelles et politiques de la société,
 - inclure les élèves, autant que faire se peut, dans la gestion de la *vie du groupe*,
 - fonder les pratiques de fonctionnement et d'apprentissage sur la *coopération*.

Dans la pratique, ces objectifs se déclinent au travers de méthodes, activités et dispositifs spécifiques. En même temps, une même activité peut recouvrir plusieurs objectifs. (Le découpage proposé ci-dessous est donc illustratif et ne prétend pas à l'exhaustivité).

Projet pédagogique

Permettre l'expression

C'est par l'expression que l'enfant dit ce qu'il est, ce qu'il veut et, de là, développe pleinement ses capacités. Cette expression passe par différents dispositifs, par exemple

- L'expression libre : on laisse le temps aux enfants de dire et se dire, par le mode d'expression qui leur convient le mieux, en limitant le plus possible les contraintes qui risqueraient de restreindre cette expression (jeux, textes libres, peinture, bricolage, théâtre, modelage, expression corporelle, psychomotricité, etc.).
- Les rencontres du matin : c'est un lieu d'une parole libre pour dire ses intérêts, ses désirs, ses problèmes, etc., à partir desquels les projets et activités les plus divers vont pouvoir surgir.

Partir des intérêts, questions et motivations de l'enfant pour développer les activités

À partir de l'expression spontanée du foisonnement d'intérêts des enfants et de ceux nés au sein du groupe, l'animateur organise ou laisse les enfants s'organiser entre eux. L'animateur propose des projets, des activités individuelles ou collectives ou adhère aux propositions des enfants. Son rôle étant d'accompagner ceux-ci dans leurs projets. Des activités individuelles ou collectives peuvent être mises en place à son initiative.

Individualiser les apprentissages

Chaque enfant étant différent dans ses intérêts, aptitudes, attitudes, etc.. Il s'agira de définir des objectifs d'apprentissage individualisés, en tenant compte bien sûr des socles de compétences définis par la Communauté française.

Ainsi, même dans les projets collectifs, coexistent des objectifs collectifs et individuels.

Ces objectifs sont déployés dans les plans de travail individuels qu'élabore chaque enfant pour son atelier, sa journée, sa semaine et/ou sa quinzaine avec l'aide et les consignes de l'animateur.

L'animateur veillera également à proposer l'exploration de connaissances qui auraient été encore trop peu approfondies.

Proposer une pluralité de méthodes et d'outils

Dans la mise en œuvre des projets, il s'agit d'organiser le travail, surtout le travail de groupe en concertation avec les enfants. Il faudra aussi identifier les ressources, connaissances, etc. nécessaires pour réaliser le projet. L'animateur veille à ce que les enfants puissent accéder à ces ressources, saisit l'occasion du projet pour transmettre des connaissances et propose ses habiletés.

Un projet est l'occasion d'une multitude d'apprentissages (construire une cage pour oiseaux demande d'apprendre à calculer des surfaces, des longueurs, ouvre à la notion d'angle droit, demande l'établissement d'un budget, enrichit le vocabulaire et l'orthographe, fait découvrir la classification des animaux, etc.).

De manière régulière, il met également en évidence et synthétise pour l'ensemble du groupe les notions, matières, règles, etc. qui ont été abordées.

Quand, aux travers des activités et projets proposés, un enfant ne parvient pas à acquérir une notion, il s'agira pour l'animateur de chercher avec lui d'autres stratégies, d'autres méthodes. En cela aussi, l'apprentissage est individualisé.

Favoriser l'autonomie progressive

Un des objectifs poursuivis dans toutes les activités est d'amener progressivement l'enfant à l'autonomie tant en matière d'organisation de son travail (plan de travail quotidien ou hebdomadaire), que par rapport à ses méthodes (identification



Ici, pas de classement, pas de points, mais un engagement, un regard positif pour donner une plus grande confiance en soi à chaque enfant.

Une évaluation globale est communiquée aux parents périodiquement avec une fréquence qui varie selon l'âge.

En plus de ce dispositif, les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer à leur demande l'animateur de l'enfant, afin d'affiner les commentaires du bilan. L'animateur, quant à lui, invite au besoin certains parents pour leur proposer des pistes, apporter sa vision, son ressenti de l'enfant, dans le but d'explicitier ses démarches ou de formuler ses attentes. Car si l'on poursuit le même but, il y a des chances qu'on l'atteigne plus vite.

En fin de cycle, la réussite est sanctionnée par le Certificat CEB. Les critères pour l'obtention ou non de ce document sont clairement définis.

Créer des dispositifs permettant la **communication**

L'expression perdrait une partie de sa substance si elle n'avait jamais de destinataire, si elle n'était pas communiquée. On vit en communauté, il s'agit donc d'échanger. On affine son expression pour qu'elle soit comprise des autres, on communique pour s'affirmer et être reconnu, l'expression des autres va influencer sur notre propre regard. C'est aussi s'intéresser aux autres, à ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent nous apporter.

Mais pour communiquer, il faut un langage commun. De là, la nécessité d'apprendre à parler, d'enrichir son vocabulaire, d'apprendre à lire (pour apprendre ce qu'écrivent d'autres) à écrire (pour transmettre ce que l'on pense ou rêve), à utiliser les nouvelles technologies, etc.

Les rencontres du matin, les conseils de classe sont des lieux où les enfants apprennent à communiquer, échanger, critiquer, proposer, élaborer des solutions en commun.

et utilisation des outils et/ou personnes ressources), à sa vie sociale (gestion des difficultés dans le conseil de classe, conseil d'école, etc.).

Inscrire l'évaluation formative tout au long des processus d'apprentissage

Si beaucoup de choses sont partagées avec les enfants, il revient en fin de compte à l'animateur d'évaluer même si, comme nous le verrons plus loin, ils y participent beaucoup. L'évaluation n'a de sens que si elle est continue et qu'elle s'inscrit dans l'acte d'apprendre.

L'évaluation se base sur les objectifs qui ont été définis en termes d'acquisitions de connaissances et compétences, de progrès, de démarches, d'attitudes face au travail, de fonctionnement dans le groupe. Mais tout au long du processus d'apprentissage, des moments privilégiés permettent un réel partage entre l'animateur et l'enfant dans la recherche de stratégies nouvelles pour dépasser ses difficultés.

Inclure les élèves, autant que faire se peut, dans la gestion de la **vie du groupe**

L'école est organisée également autour des conseils de classe et d'école ? Ce sont des lieux démocratiques qui donnent un réel pouvoir aux enfants, dans des limites clairement définies (il n'est pas question de rediscuter, ni de déroger aux règles hiérarchiquement supérieures : décrets, projet d'établissement, pédagogique, etc.) et sans que les animateurs ne soient dépossédés de leurs responsabilités.

Le conseil de classe permet de gérer les relations, d'influer sur l'organisation du travail, de l'espace, du temps, de dégager des priorités, de solutionner des conflits, d'évacuer des stress personnels, d'émettre des envies, de râler, de féliciter... Le rôle de l'animateur est d'être le garant du groupe, de veiller au respect de chacun, à la faisabilité et au respect des décisions prises.

Cette implication des enfants, la possibilité qu'ils ont d'influer sur les décisions garantit la bonne marche des choses et participe à l'apprentissage de la démocratie. En ce sens, la discipline n'est plus exclusivement l'affaire de l'animateur, puisque tous les enfants ont participé ou on réfléchit à l'élaboration des règles de vie de la classe, aux choix, etc.

La pédagogie Freinet est une pédagogie engagée qui repose sur une certaine vision de l'enfant et de la société. Choisir d'enseigner, d'apprendre, de confier son enfant à une école Freinet implique donc de faire sienne cette vision particulière et de départir des influences prégnantes actuelles qui voudraient que seuls le savoir théorique et la compétition permettraient de «s'en sortir dans le monde actuel».

Fonder les pratiques de fonctionnement et d'apprentissage sur la **coopération**

La classe est organisée comme une coopérative, dans son fonctionnement, comme dans les méthodes pédagogiques utilisées. On se fait aider par d'autres, on tâtonne avec eux, on partage les tâches (rangement, nettoyage, etc.). La coopération fait éprouver la solidarité, facilite les apprentissages et permet de réaliser davantage que ce qu'on aurait pu faire seul.

Contrairement aux idées reçues, les «plus avancés» apprennent tout autant que les autres. Il appartient à l'animateur de réguler toutes les interactions qui se jouent au sein des groupes.



Projet d'établissement

Tel que prévu par la Loi du 24 juillet 1997, le projet d'établissement de l'école des Bruyères définit les outils pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers du Décret, et pour développer les compétences et les savoirs requis.

Cette version fut adoptée par le Conseil de Participation du 30/03/2004 et approuvée provisoirement par l'Assemblée Générale du 26/04/2004.

Ce projet n'a de sens qu'éclairé par les deux projets - pédagogique et éducatif - et l'apport des recherches et pratiques de Célestin Freinet. Son objet spécifique sera de répondre à la question suivante : « Quelles sont les actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'école des Bruyères entend mettre en oeuvre, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique définis par l'Assemblée Générale de l'école des Bruyères ? »

Travailler en pédagogie Freinet, c'est d'abord établir une autre relation avec les élèves. On peut pratiquer toutes les techniques Freinet sans creuser de brèche véritable si la relation pédagogique n'évolue pas ; inversement, un enseignant aux techniques traditionnelles peut faire évoluer profondément les élèves s'il établit une autre relation pédagogique. Il s'agit en fait de secouer le schéma du pouvoir du maître. Si les élèves ont un réel droit de parole et de critique en ce qui concerne l'organisation, le contenu et l'évaluation du travail, si l'enseignant n'est pas le seul à décider, alors, la vie de la classe peut évoluer d'elle-même, et les techniques proposées viennent simplement aider cette évolution interne. Il ne suffit pas, d'instituer autoritairement une structure différente de travail pour que la vie de la classe évolue, car la structure ne suffit pas à faire évoluer les mentalités.

Remettre en question son pouvoir d'enseignant sous-entend un changement de mentalité de l'enseignant qui accepte de reconnaître devant les élèves que, non seulement il ne détient pas le pouvoir à lui seul, mais qu'eux peuvent lui apporter des points de vue intéressants, des enrichissements. Cependant les premières difficultés en pédagogie Freinet c'est de faire naître un climat de confiance, d'amener les élèves progressivement à ne plus subir, position bien confortable pour certains, à ne pas toujours douter de leurs possibilités, à partager avec les autres leurs richesses. C'est une démarche lente qui ne doit pas être insécurisante pour les élèves, et c'est difficile au début car elle peut apparaître à certains comme une démission de l'enseignant.

Mais remettre en question le pouvoir de l'enseignant ne signifie pas adopter une attitude démagogique qui consisterait à 'donner le pouvoir aux enfants'. L'enseignant est un membre à part entière du groupe et son statut institutionnel lui confère un rôle privilégié. A lui de maintenir à ce rôle son aspect 'aidant' et de le dépouiller de son pouvoir répressif.

De plus, l'enseignant dispose d'une expérience et d'une somme d'informations que ne possèdent pas les élèves. Les leurrer sur le pouvoir qu'on leur donne alors qu'on sait que soi-même, on n'est pas totalement libre (horaires, programmes, poids de la hiérarchie, des collègues, des parents) et qu'eux aussi auront à subir un certain nombre de contraintes (examens, passage dans la classe supérieure,...) s'apparente à une certaine forme de malhonnêteté.

Tout commence peut être par cette prise de conscience qu'il faut les amener à faire : nous avons un horaire, un programme, un environnement, mais il nous reste une marge de liberté suffisante pour faire en sorte que le temps passé ensemble soit un temps où on ne s'ennuie pas, où on peut même prendre plaisir à travailler en commun. « C'est relax mais on bosse quand même », selon les mots d'une élève de seconde. Et la discipline direz-vous ? Si on ne punit pas, 'ils' n'obéissent plus, 'ils' chabotent. Non : le chabot est une forme de provocation contre l'ordre. Si les élèves prennent collectivement les décisions, ils les appliqueront. Et le dialogue est souvent une réponse plus positive que la sanction...

Pratiquer la pédagogie Freinet, c'est aussi évoluer vers une organisation coopérative de la

Projet d'Établissement

classe, c'est-à-dire une prise en charge collective du travail et de son évaluation. Cette organisation repose sur des outils la concrétisant : plans de travail individuels, collectifs, etc. Tous les projets de travaux doivent être inclus dans une grille horaire, dans un contrat de travail. A un certain moment, il faut bien arriver à planifier quand, par qui se font les travaux, pour quelle date. Planifier, organiser, c'est aussi aider les élèves qui, au début surtout, ont besoin de cadres pour se repérer, et vivent très mal l'incertitude.

Supprimer les heures traditionnelles ne veut pas dire improviser à chaque heure, mais structurer ces heures à l'avance, en tenant compte des élèves et du professeur.

Pratiquer la pédagogie Freinet c'est enfin avoir recours à des techniques permettant la libre recherche expérimentale, l'expression libre, le respect des rythmes individuels d'acquisition.

[...]

Pédagogie de rupture, la pédagogie Freinet ne se définit pas par rapport à des canons absolus et immuables : elle se définit en chaque lieu où elle est mise en œuvre, par référence à ce qu'il est objectivement possible de faire en ce lieu et ce qui y a été fait.

adaptation d'un écrit
extrait des "Cahiers Pédagogiques,"
n° 223-224 (avril-mai 1984)

L'organisation du travail

Les projets

Il existe des projets collectifs et des projets individuels. Les enfants et l'animateur tentent de répondre aux questions rencontrées en grands ou en petits groupes. Chaque enfant a aussi la possibilité de travailler seul dans les domaines où il est le plus à l'aise ou qui l'intéressent.

Apprentissage en groupe ou individualisé

L'équilibre entre les activités collectives et individuelles est indispensable pour que les enfants aient l'occasion de se heurter à la fois à la difficulté de mener à bien un travail seul et aux exigences du travail en groupe ou en équipe. Ils pourront ainsi soupeser les avantages et les inconvénients des deux formules et juger de l'adéquation de l'une ou l'autre selon le type de travail envisagé. Certains apprentissages sont individualisés. La classe dispose d'outils tels que les fichiers et livrets auto-correctifs qui permettent aux enfants de travailler de manière autonome.

Le plan de travail

L'organisation du travail se fait avec les enfants. Il existe des plans de travail pour un atelier, une journée, une semaine ou une quinzaine suivant les âges. Cela permet aux enfants de planifier leur travail individuel et d'en dresser régulièrement le bilan avec l'aide de l'animateur.

Devoirs, leçons, travail à la maison

L'équipe d'animation estime que l'ensemble du travail s'effectue à l'école. Cette position commune est donc d'application dans l'ensemble des classes : à l'école des Bruyères nous ne voulons pas de devoirs. Cependant certaines activités peuvent connaître des suites à la maison (recherche de documents, lecture du journal, vision du journal télévisé, contact avec une personne ressource, poursuite d'un travail individuel non terminé...).



La classe, espace de socialisation

La classe est ouverte sur l'extérieur

Elle correspond avec d'autres classes, d'autres personnes, elle sort, rend visite à des expositions, des artisans, des usines et reçoit des invités venant de l'extérieur (contact avec des personnes ayant une expérience de vie à partager avec les enfants).

L'esprit de recherche

Une place particulière est laissée au tâtonnement expérimental. Dans toutes les activités, l'animateur respecte les initiatives des enfants et valorise la recherche hors des sentiers battus. Le tâtonnement expérimental est une loi de la vie en général, c'est à ce titre qu'il a droit de cité dans la classe.

L'animateur favorise l'expression libre : celle-ci ne tombe pas du ciel du jour au lendemain, il va la favoriser en valorisant

ce qui, dans l'expression des enfants est vraiment "libre" et non la reproduction de stéréotypes existants. Cette expression est inévitablement soumise au regard de l'adulte (des adultes dans l'école) et des enfants. L'animateur aide l'enfant à se débarrasser petit à petit de ses 'chaînes' et à exprimer véritablement ce qu'il ressent par le dessin, l'écriture, la danse, l'expression corporelle, le théâtre, la musique, etc.

On pratique la recherche collective ou par groupe comme la recherche personnelle : les enfants présentent le résultat de celles-ci au cours de petites conférences, ils ont à leur disposition une bibliothèque dans l'école (le Cédoc) et une plus petite dans la classe. L'objectif à court terme est de répondre aux questions que l'on se pose dans tous les domaines. À long terme, il s'agit de développer une démarche de recherche.

Projet d'Établissement

Citoyenneté, démocratie et vie coopérative

La vie coopérative a une place primordiale dans la pédagogie Freinet. L'animateur met en place des structures et des activités qui favorisent la coopération entre les enfants plutôt que la compétition : on cherche à éviter les comparaisons inutiles ; il n'y a ni classements ni notes.

Cette démarche favorise l'éducation à la citoyenneté. En suscitant l'autonomie des enfants, la vie coopérative les invite à développer un investissement supérieur en qualité au sein de la classe, ainsi qu'un esprit de camaraderie et une capacité d'aide et d'échange avec les autres enfants.

Comment ? Notamment à travers les conseils, qui sont des lieux :

- d'élaboration et de gestion de la vie d'un groupe,
- d'expression, d'écoute,
- de communication,
- de partage,
- de prises d'avis, de prises de parole,
- de propositions, de décisions, de réajustements,
- d'évaluation formative,
- de références,
- de constructions d'outils (affiches, cahiers de décisions),

dans un contexte qui est celui de la vie en commun de la classe, de l'école et parfois, par voie de délégation, du conseil communal des jeunes de la Commune .

Des enfants de cinquième et sixième années siègent au Conseil Communal des Enfants d'Ottignies Louvain-La-Neuve.

Certaines classes prennent l'initiative d'organiser un compagnonnage (par exemple pour réaliser des projets etc.). Cette entraide est un moyen et un but d'éducation à la vie sociale.

Le conseil de classe

Les enfants prennent une part active dans l'organisation du groupe-classe. Ils peuvent proposer des activités, des améliorations, des changements ; ils peuvent choisir parmi plusieurs possibilités qui leur sont proposées par l'animateur ; ils ont l'occasion de discuter de leurs relations avec les autres et avec l'animateur. Tout cela se fait au cours du conseil de classe. Ce conseil est institutionnalisé et les enfants savent que c'est le lieu où se prennent les décisions importantes qui concernent la classe. Il est géré par le groupe et l'animateur s'efforce de donner petit à petit la possibilité aux enfants de le diriger, d'en assumer le secrétariat.

Tous les enfants d'une classe et leur animateur forment le conseil de classe, qui, en primaire, a lieu chaque semaine.

Le conseil de classe

- répartit les services à effectuer ;
- sanctionne certains fonctionnements ;
- passe en revue le travail réalisé, les engagements pris, réussis ou non tenus ;
- s'occupe des comportements des élèves, dans et hors de la classe ;
- propose un nouveau fonctionnement ;
- amène des projets ;
- décide démocratiquement par vote à la majorité.

Le conseil d'École

Une fois par quinzaine, chaque classe primaire envoie un enfant élu comme délégué au conseil d'école. Les réunions du conseil d'école ont lieu dans une classe, en présence de l'animateur de la classe d'accueil, ainsi que du directeur ou de la directrice d'école. Des personnes extérieures (parents Cedoc, kots à projets,...) les rejoignent sur invitation.



Le conseil d'école comporte trois moments:

- les présentations et l'ordre du jour ;
- les infos (informations de ce qui se passe dans chaque classe et que les délégués au nom de leurs classes ont envie de partager avec l'ensemble de l'école) ;
- les demandes (réactions à propos du compte-rendu du précédent conseil et demandes de la classe vis-à-vis de l'école, de la maison, d'un palier...), les projets (préparations à l'initiative du conseil de maison pour l'école).

C'est le conseil d'école qui élabore et modifie les règles de vie rassemblées dans le document appelé *Charte des règles de vie de l'école des Bruyères*.

Pour ceux qui s'intéressent davantage aux conseils à l'école: Ils trouveront plus d'information dans le Brin n° 148 de l'année 1999, qui est accessible sur le site Internet de l'école.

Dans la section "infos", en voici quelques-unes triées sur le volet, toutes sont vraies et toutes sont importantes selon celui qui l'apporte, qui la dit ou ose la dire :

En première année

"... On a des oeufs d'escargot dans un vivarium... On a été au musée de l'écriture... Thérèse a eu un accident de voiture, elle reviendra lundi, elle a évité un chien et a cogné un mur, elle est pleine de bleus... Thérèse est revenue. Elle va bien, elle va acheter une nouvelle voiture pour remplacer l'autre qui est toute cassée... On a été voir un spectacle, il y avait une bougie qui parlait, un téléphone qui sonnait, j'aimais bien le corbeau et j'étais triste..."

En deuxième année.

"... On a fait des très grands calculs... On a été voir l'expo-nature des quatrièmes, c'était chouette, merci... On va repeindre notre rond et on mettra des chaises dessus pendant que ça sèche... On va mettre une plante à la fenêtre pour voir si elle se tourne... Pino s'est cassé une dent en mordant sur une noisette, il a dû aller chez le dentiste... Corentin a apporté trois canards en classe..."

En troisième année.

"... La classe de Catherine s'est fait piquer par des guêpes à la gym; on a couru et on a fait vibrer le sol, les guêpes n'ont pas aimé et elles nous ont attaqués; on a beaucoup pleuré et le docteur est venu. A cause des guêpes, on a changé de recherche, on fait sur les guêpes..."

En quatrième année.

"... On fait des jardins japonais pendant les récréés ... Mardi, on part pour une journée mesure/nature ... On prépare des nouvelles caisses pour les poubelles papier, on mettra le nom de la classe et elles seront jolies et solides ... On participe au projet "cigognes sans frontière", venez voir notre panneau au-dessus de notre vestiaire... On a un projet radio..."

En cinquième année.

"...Delphine s'est cassé le poignet à la gym... On écrit un journal avec des textes et des jeux... Le papa d'Alexandra est venu nous parler du Soudan, il nous a raconté comment on parachute de la nourriture... On a pu choisir la deuxième langue qu'on voudrait apprendre. Seize ont choisi l'anglais et vingt-cinq le néerlandais. Souvent, ce sont les parents qui obligent à choisir le néerlandais... On va aller voir l'exposition Chagall... On va bientôt aller au conseil Communal des Enfants... Comme les premières étaient au théâtre, on a pu passer une heure dans l'eau, merci..."

En sixième année.

"... On correspond avec des écoles d'El Paso, de Martigny en Suisse et d'Auxerre en France... Anaïs et Myriam font un projet mare... On a des chenilles dans un vivarium, deux d'entre elles sont devenues des chrysalides, on observe leur changement... On a joué la cigale et la fourmi "à la manière de "... Monsieur Steyaert est physicien, une fois par semaine, il vient répondre aux questions du module 5/6..."

Parfois, le conseil déroge à son organisation habituelle, on a des invités !

Olivier vient nous parler d'informatique.

Les parents du Cedoc nous rendent visite et relisent la charte du Cedoc avec nous.

L'éco-conseillère de la Commune d'Ottignies est venue nous parler du recyclage des déchets.

Les mamans de Croquez-sain viennent faire le point.

Dans la section demandes, projets et leurs suites, voici un aperçu de ce qui se discute.

- *Quand on fait les poubelles ça nous coule dessus et en plus les berlingots attirent les guêpes, que faire ?*
- *Les cours de récré. "On doit partager l'espace et faire attention aux autres... par contre il y a beaucoup de monde et c'est plus gai pour jouer..."*
- *Les trous du parking vélo sont bouchés, on demande de les déboucher. On demande aussi de ne pas jouer dans le parking vélo. Il faudrait des piquets pour attacher les vélos avec des cadenas.... La Commission Logistique s'en occupera lors d'une des prochaines journées de travail.*
- *Les premières demandent aux grands de ne pas s'imposer sur le terrain de foot quand ce n'est pas leur tour.*
- *Le conseil d'école établit l'horaire de foot.*
- *A partir de la proposition de Rachel, le conseil d'école finalise la charte de la mare.*
- *On va peindre un terrain de volley sur la cour de la Maison Basse avec Béné et Nadia.*
- *La propreté des abords de l'école : nous allons tenter de mieux répartir les zones de nettoyage du vendredi*
- *Préparation et organisation de la fête de St Nicolas : on fera un méga "M'as-tu vu ?"*

- *On délimite un nouvel espace de récréation dans le bois pour les grands.*
- *On réfléchit à ne plus avoir qu'un espace de récré de la première à la sixième...*
- *On fait la maquette d'une future nouvelle cabane.*

La Charte des Règles de Vie

La Charte des Règles de Vie élaborée avec les enfants, en vigueur en maternelle et en primaire, fait office de référence 'légal' dans l'école. Ce document est important pour les parents également, puisqu'il leur permet de prendre connaissance des règles qui régissent la vie de leur enfant à l'école et donc d'être cohérent par rapport à celles-ci.

Exemple : La charte de la mare

- *Tu y vas dans le calme et tu ne déranges pas les animaux.*
- *Tu ne lances rien dans la mare, ni caillou, ni nourriture (même pour les poissons) et tu ne peux pas faire pipi dedans.*
- *Tu n'y vas que si tu as l'accord d'un animateur.*
- *Tu peux y aller seul ou avec un groupe de 6 enfants maximum.*
- *Tu ne t'y rends que pendant les périodes de cours, pas pendant les récrés.*
- *Tu ne rentres pas dans la mare, même en bottes*



Projet d'Établissement

Education à la santé et à l'environnement

sont communiquées à l'avance et, ce jour-là, chacun peut apporter sa participation aux buffets.

Sport et activités corporelles

Activités corporelles en primaire

Les enfants bénéficient de deux fois 50 minutes par semaine de travail corporel spécifique. Les enfants de quatrième, cinquième, sixième, vivent ces deux périodes d'une traite. A cet âge, c'est intéressant car ils peuvent fournir une attention, une concentration et une énergie plus intense. Les projets ont dès lors aussi une plus grande part.

Durant ces séances, il s'agit :

- de développer, d'entretenir et d'améliorer les grandes fonctions vitales. Ceci à travers des jeux sportifs, des activités d'athlétisme, de la gymnastique acrobatique...
- de permettre l'expression libre ou codifiée à travers d'activités de geste, de rythme, de mimes...
- de viser à ce que ces séances soient un lieu d'exploration motrice, de découverte et de conscience de soi ainsi que des autres,
- de s'assurer que les projets d'enfant ont leur place.

Note : Autant les jeunes enfants abordent généralement les séances à travers le jeu, autant les grands expriment une démarche plus sportive.

Piscine et journées sportives

L'école des Bruyères travaille en collaboration avec l' ASBL *Promosport* pour l'encadrement pédagogique des activités de natation.

En maternelle, les enfants de deuxième et de troisième vont à la piscine un jeudi sur

Les collations et le 'Croquez-Sain'

Il s'agit d'un exemple de vie coopérative que nous voulons favoriser à l'école des Bruyères. Chaque jour, à tour de rôle, c'est un enfant qui apporte la collation pour toute sa classe. Cette manière de fonctionner fait participer tous les enfants pour qui le moment de la préparation est à chaque fois un événement, surtout chez les petits... Cette organisation contribue à éliminer les différences.

Le fait de préparer la collation à peu près une fois par mois permet aux parents d'imaginer quelque chose de sain et d'équilibré - quelque chose de facile à préparer et à distribuer. On veille donc à éviter d'apporter pop corn, chips, bonbons... mais de privilégier pommes, bananes, oranges, biscuits, galettes...

Depuis une dizaine d'années, quelques fois par an, les parents du *Croquez-sain* organisent un buffet par implantation. Les dates

Projet d'Établissement

deux. En primaire, tous les enfants se rendent à la piscine chaque jeudi.

En ce qui concerne les journées sportives, c'est en collaboration avec l'ASBL *Les mercredis du multisport* que ces journées sont organisées.

En primaire, chaque module participe à une journée sportive au 1er et au 2ème trimestre, au 3ème trimestre, chaque classe, module, maison ou même l'école a le loisir d'organiser une journée d'activité sportive.

Des maîtres spécialisés en éducation physique font partie de l'école depuis plusieurs années. Les enfants disposent de deux périodes hebdomadaires.

Psychomotricité en maternelle

Une séance de psychomotricité relationnelle est dispensée à chaque classe maternelle durant toute l'année. Ces activités ont lieu dans le gymnase de maternelle, un matériel spécifique (coussins, tapis, blocs, espaliers, cordes d'escalade, tissus...) est mis à la disposition des enfants pour vivre ces séances encadrées par des personnes diplômées de cette discipline.

Espace verts, le bois et la réserve éducative.

L'école des Bruyères est installée en bordure d'une zone verte boisée. Chaque cour de récréation profite ainsi d'une étendue

appelée 'le bois', délimitée par la couleur rouge peinte sur les arbres. Autres affectations de cet espace : une réserve éducative (mare pédagogique, pré de fauche, potager) qui est investie au gré des projets et le poulailler, projet d'une classe de maternelle, dont la gestion au cours des vacances est l'illustration vivante de la vie coopérative de l'école hors période scolaire !

La gestion des déchets à l'école des Bruyères, une gestion coopérative.

Chaque semaine, une école comme la nôtre produit une masse importante de déchets malgré la sensibilisation régulière en cette matière et le compostage des déchets qui s'y prêtent.

Qu'à cela ne tienne, si on pollue, soyons responsables ! Chaque vendredi en début d'après-midi c'est la ronde des services coopératifs : les aînés vident et changent les poubelles générales (sacs noirs à destination de la décharge) ou récoltent le papier qui sera recyclé alors que d'autres s'occupent du PMC ou ramassent les indésirables tombés par terre. À chacun sa zone, les plus jeunes s'occupent des espaces de la maison basse, du parking vélo ou du terrain de foot... Coopération rime avec conscientisation et participation.

Animations extérieures et culturelles

De façon régulière, diverses activités sont organisées en coordination avec les Jeunes Musicales, la bibliothèque de Louvain-la-Neuve, les musées et le muséobus.

Une large place est laissée aux projets de classe (visites, classes de couleur verte ou bleue ne sont pas programmées mais voient le jour en fonction des projets.



Projet d'Établissement Éducation aux médias

Les enfants choisissent comme source d'enseignement et pour leur propre communication les médias qui leur paraissent les plus appropriés (affiches, imprimerie, journal scolaire, participation au Brin, journal de conseil d'école, exposition, courrier électronique, informatique, vidéo...). Le Centre de documentation (CEDOC) leur donne accès aux livres et revues alors que d'autres activités sont organisées avec la bibliothèque de Louvain-

la-Neuve. L'informatique occupe une grande place dans l'école et comprend, notamment, l'exploitation des possibilités de communication fournies par l'Internet (site web des Bruyères, participation à des chat-groups, envoi et réception de mails). Cette action est encadrée par un animateur sans classe à raison de deux périodes par semaine. Certaines classes utilisent la presse des enfants dans leur apprentissage.

Le CEDOC (centre de documentation) est un lieu accessible aux enfants où ils trouvent à leur disposition des livres, des vidéos, des revues, des encyclopédies, des animaux empaillés, des adresses d'expositions ou de musées pour les aider à travailler à leur projet de "recherche".

Le Cédoc a été créé lors de l'ouverture de l'école. Depuis sa création, la gestion fut assumée tantôt par un animateur (à mi-temps ou temps plein), tantôt par un parent suppléé par toute une équipe de bénévoles comme c'est le cas actuellement.

Pour l'instant, cette équipe est composée d'une douzaine de parents et grands-parents qui se relayent tout au long de la semaine pour assurer une présence pendant les heures de cours.

Sur place, l'enfant dispose d'outils pour trouver les documents recherchés : panneau de classement, couleur sur les livres, index des revues, etc ...

Pour peu qu'il soit un peu formé à la recherche dans le Cédoc, ces outils l'aident dans son autonomie et l'adulte qui est présent l'accompagne ou le guide si nécessaire.

Ensuite, suivant la demande de l'enfant et le temps dont il dispose, l'adulte aide l'enfant à trouver des éléments de réponses à ses questions dans l'ensemble des documents disponibles et l'accompagne dans sa recherche.

Tout cela dans un climat d'écoute bienveillante, attentive, ouverte et visant l'autonomie de l'enfant.

Voir aussi l'École des Bruyères sur le web : www.freinet.org/creactif/bruyeres



Projet d'Établissement

Langues

A partir de la cinquième primaire, les enfants commencent leur apprentissage d'une seconde langue. A l'école des Bruyères ils ont le choix entre le néerlandais et l'anglais. Les cours sont donnés par un professeur de langues à raison de deux périodes par semaine.

Comment se passe l'apprentissage des langues aux Bruyères ?

Ce cours veut avant tout donner le goût des langues aux enfants via des jeux pédagogiques, des chants, des vidéos, des histoires lues ou relatées, son objectif est également de donner aux enfants un vocabulaire de base ainsi qu'une approche des tournures de phrases propres à ces langues. Activités

collectives et individuelles, à l'écrit et à l'oral, utilisation de fichiers autocorrectifs, la pédagogie Freinet n'est pas en reste et ses principes éducatifs et pédagogiques prévalent également lors de ces activités.

Pour exemple :

- mise en place et participation à des jeux de rôles,
- travail autonome sur fichiers et utilisation d'un dictionnaire bilingue,
- présentation de mini-projets,
- chant,
- présentation de dialogues/chants à d'autres classes,
- projet de correspondance...



Éducation philosophique

L'école des Bruyères est une école pluraliste.

Les questions d'ordre religieux ou philosophique sont abordées de manière ouverte, dans le cadre de l'atelier 'questions de vie', lors des conseils de classes et d'école et par l'activité d'écriture 'textes de vie'.

L'atelier 'questions de vie' :

C'est un atelier de classe qui se déroule régulièrement. L'animation est assurée par le ou la titulaire du groupe.

C'est un moment de réflexion sur les questions de vie proposées par un ou plusieurs membres du groupe en début d'année scolaire.

L'atelier se gère suivant certaines règles de discussion de groupe :

- On écoute la personne qui parle jusqu'au bout sans l'interrompre
- Ce qui se dit dans le groupe ne concerne que lui et donc ne quitte pas le groupe.
- On évite les moqueries et les apartés.

Voici quelques grands thèmes souvent abordés dans les classes :

- Pourquoi on meurt ?
- Qu'y a-t-il après la mort ?
- Pourquoi y a-t-il des personnes qui sont rejetées ou opprimées ?
- Pourquoi y a-t-il des guerres ?
- Pourquoi tous les gens n'ont pas la même couleur de peau ?

Ainsi les enfants témoignent dans l'atelier de leur croyance, de leur certitude, de leurs peurs.

Ils confrontent leurs idées et leurs opinions. L'animateur réagit lui en tant que personne adulte avec ses propres références et veille à l'approfondissement du questionnement.

L'animateur aide à trouver le mot juste, il assure le respect des règles et est garant de la liberté de parole.

Il n'est pas rare d'avoir un invité, de visualiser un film, de lire un livre ou d'utiliser toute autre forme d'apport extérieur pouvant aider le groupe dans sa réflexion.

Projet d'Établissement

Évaluation

et réunions des parents

Évaluation : contrôles et bilans

Philosophie générale :

La priorité est donnée à l'évaluation formative : l'accent est mis sur les acquis positifs de l'enfant. Cette évaluation tend à supprimer les jugements de valeur.

Des contrôles de connaissances sont effectués selon une fréquence déterminée par l'équipe d'animation.

Des bilans réguliers décrivent les progrès de chaque enfant et son évolution dans l'acquisition des différents savoirs.

L'évaluation continue et formative fait place à une évaluation certificative en fin de deuxième primaire (moment de vérification des acquis de base en lecture-écriture, de la numération et des concepts mathématiques de base tout en tenant compte des savoirs-faire et -être de chacun).

En fin de sixième primaire. Il s'agit alors d'octroyer le Certificat d'étude de base (CEB) ouvrant la porte d'accès aux humanités générales. Cette évaluation, en plus de l'évaluation habituelle des savoirs, savoirs-faire et -être ; comprend un travail de fin d'Études (TFE) propre à l'école des Bruyères, épreuve de recherche où l'enfant mettra en œuvre toutes les compétences acquises pour livrer le résultat de ses trouvailles devant un jury.

L'évaluation n'est qu'un moment, un arrêt sur image, le résultat d'un travail de collaboration de tous les acteurs, avec et autour de l'enfant ; où l'esprit de bienveillance, de collaboration et de stimulation sont indispensables.

En fonction des besoins, des rencontres entre les parents, l'enfant, l'animateur et,

éventuellement, les personnes ressource extérieures ou le PMS permettront d'affiner ces évaluations, de les rendre plus formatives.

Rencontres avec les parents et réunions de classe

Une première réunion est prévue afin d'informer les parents sur les projets et nouveautés de l'année et de leur permettre de prendre contact avec le titulaire.

En primaire, la deuxième réunion, organisée durant la deuxième partie de l'année permet aux enfants des groupes classes de présenter à leurs parents un aperçu des différentes activités vécues au sein de leur classe, à l'animateur de faire un arrêt sur image de la vie de la classe. En maternelle, cette rencontre est entièrement prise en charge par l'animateur.

En dehors de ces réunions, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'animateur de leur enfant chaque fois qu'ils le souhaitent.



Projet d'Établissement

Continuité d'un niveau à l'autre

L'apprentissage n'est pas un acte isolé mais un long processus évolutif.

Différents principes et outils permettent le respect du rythme d'apprentissage propre à chacun dans une perspective de continuité.

Le respect du rythme et l'ancrage des acquis

Tout apprentissage, s'il est construit, découvert par l'apprenant au terme d'essais-erreurs, de tâtonnements, de manipulations, de déductions, de confrontations avec les idées des autres sera plus profondément ancré. Si la systématisation de l'acquis est nécessaire, le principe d'auto-acquisition / construction du savoir quel qu'il soit permettra à l'enfant de faire, en cas de besoin, une démarche rétrospective pour raviver l'acquis. Il s'agit ici d'apprendre dans une démarche de sens et de créer une mémoire vivante de l'acquis.

L'importance d'asseoir les bases

La méthode naturelle d'apprentissage implique un rythme d'acquisition différent. Si l'on prend tout le temps nécessaire à l'installation des acquis de base tels que la numération, la lecture et l'écriture, ces bases solides s'avéreront utiles et fiables lorsqu'elles seront utilisées pour l'acquisition d'autres compétences plus complexes.

Techniques et outils favorisant le respect du rythme

Le travail par contrat négocié avec l'animateur en fonction de l'âge et des capacités de chacun, l'utilisation de fichier d'apprentissage individuel (auto-correctif ou non) permettront à chacun d'avancer à son

rythme, le rôle de l'animateur sera d'orchestrer, de rassembler à certains moments le groupe de façon à construire ensemble des synthèses d'abord partielles puis de plus en plus élaborées.

Une nécessité : la concertation

Respecter le rythme de chacun, tenir compte de l'état d'avancement et de la mémoire des apprentissages réalisés par le groupe et par ses individus nécessite de la concertation à différents niveaux.

Au sein de l'équipe éducative

Travailler en pédagogie Freinet nécessite une permanente réflexion. Méthode, techniques et outils ne sont pas immuables. En fonction du groupe, de l'animateur, du contexte social, de la multiplicité des interactions et des influences du milieu, notre pratique sera évolutive tout en restant fidèle aux principes de base.

En groupes plus restreints

Formelle ou informelle, la concertation de plus petites cellules (modules regroupant 4 classes, titulaires d'un même niveau, titulaire et maîtres spéciaux,...) permettra réflexion, évolution et cohérence.

La coresponsabilité de tous vis à vis de l'évolution d'un enfant est primordiale

Lors des passages de classe, grâce à des échanges et aux traces écrites.

Ou, dans des situations plus particulières avec tous les intervenants concernés :PMS, animateur titulaire, ancien animateur, parents, aides extérieures, direction.



Projet d'Établissement

Le PMS et l'orientation

Le Centre Psycho-Médico-Social Libre de Jodoigne possède une équipe de psychologues, d'infirmiers et d'assistants sociaux qui travaille en collaboration avec les animateurs et la direction de l'École des Bruyères

Cette équipe est là pour réfléchir – avec les parents – aux apprentissages, à l'adaptation à l'école, à l'évolution globale de chaque enfant, ainsi qu'à son orientation ou à toute question d'ordre scolaire, social, médical ou relationnel que les parents se poseraient au sujet de leur enfant. Présents au sein de l'école, les membres de cette équipe rencontrent régulièrement les animateurs. Par ailleurs, l'efficacité de leur travail est également liée à la possibilité

d'un dialogue ouvert avec les parents.

L'équipe est présente un demi-jour par semaine et peut rencontrer les parents à leur simple demande (par fax, téléphone ou par le casier PMS). Leurs interventions sont gratuites, indépendantes de l'école et couvertes par le secret professionnel.

Durant l'année scolaire, un travail de collaboration, d'échange, de réflexion est mené parallèlement avec les animateurs ou avec les élèves en classes. Lorsqu'un travail individuel doit être mené avec un enfant, l'équipe PMS prend alors d'abord contact avec ses parents qui sont toujours libres, conformément à la loi, d'accepter ou de refuser la mission.

Projet d'Établissement

Formation continuée du personnel

La formation en cours de carrière est organisée comme suit :

Formation **obligatoire**

La formation *obligatoire* est organisée à trois niveaux abordant chacun des champs bien définis.

Macro

Ce niveau de formation porte sur la capacité à mettre en oeuvre la pédagogie des compétences permettant d'atteindre les niveaux déterminés par les socles de compétences et sur tout autre thème commun à l'ensemble des niveaux et réseaux d'enseignement.

Les thèmes sont déterminés par le Gouvernement (Commission de Pilotage). Ces formations sont dispensées par l'inspection cantonale à raison d'une journée par an.

Meso

Ce niveau de formation porte prioritairement sur la formation à la mise en oeuvre du projet éducatif, du projet pédagogique et des programmes tels que définis par les pouvoirs organisateurs ou leurs organes de représentation et de coordination (La FELSI), en application du décret missions.

Micro

Ce niveau de formation porte essentiellement sur la formation à la mise en oeuvre du projet d'établissement, en application du décret missions.

Les thèmes des niveaux méso et micro sont déterminés par l'équipe enseignante et dispensés par des opérateurs choisis en fonction des sujets abordés ou par l'équipe enseignante elle-même à raison de deux jours par an.

Durant ces trois jours (formations obligatoires des niveaux macro, méso et micro), l'école est fermée.

Formation **volontaire**

La formation *volontaire* est également organisée à ces trois niveaux abordant les mêmes champs bien définis.

10 demi-jours peuvent être pris soit en macro, meso ou micro avec l'accord du PO.

Durant ces jours, l'école n'est pas fermée et il appartient à chaque école de s'organiser pour permettre à ses animateurs de partir en formation. Force est de constater que ces formations sont peu fréquentées vu la difficulté d'organisation de la vie scolaire en l'absence d'un ou plusieurs animateurs. Une règle est cependant mise en place. À l'École des Bruyères, un animateur par module et deux animateurs de maternelle peuvent partir en formation par an.

Il n'y a pas de limite pour la formation volontaire hors temps scolaire.

Les structures de gestion de l'école

Une a.s.b.l. en co-autogestion

L'école des Bruyères est une Association Sans But Lucratif dont le projet se fonde depuis son origine sur une participation coopérative de l'ensemble de ses membres.

L'Assemblée Générale est composée d'animateurs et de parents. Sont membres de droit tous les animateurs, le directeur/la directrice et la personne responsable de la garderie. En outre des parents y sont élus l'Assemblée Générale plénière ouverte à tous les membres de l'a.s.b.l.

Les commissions de l'Assemblée Générale sont présidées par un membre de l'Assem-

blée Générale et composées de membres de la communauté de l'école des Bruyères. Elles gèrent les grands axes de l'action de l'assemblée générale (finances, fêtes, information, logistique, temps libres, ...) en développant des activités spécifiques.

L'Assemblée Générale élit le Conseil d'Administration qui assure la gestion quotidienne de l'ASBL.

Une réflexion sur les structures de l'école

L'école des Bruyères s'interroge régulièrement sur ses structures et leur adaptation aux exigences de la société qui l'entoure.

Projet d'Établissement

Les structures pédagogiques de l'école

Le Conseil Pédagogique

Il est composé de trois animateurs – élus par leurs pairs – et du directeur. Il se réunit une fois par semaine et a pour objectif l'assistance de la direction dans les prises de décision.

Le Conseil des Animateurs

Le Conseil des Animateurs est à la fois un creuset pédagogique et l'organe de représentation des animateurs auprès des instances de l'ASBL *Les Bruyères* organisant l'école du même nom. Son champ de compétence est essentiellement pédagogique.

Après concertation, il produit des informations, prend des décisions dans le cadre de son champ de compétence, fait des propositions aux autres organes de l'ASBL (le Conseil Pédagogique, l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Conseil de Participation...).

Outre son rôle de représentation, son objet est, avant tout, d'agir sur la pratique pédagogique de façon à garantir la spécificité pédagogique de l'école des Bruyères, de l'actualiser, de la communiquer, de la faire évoluer.

La méthode de travail utilisée est basée sur l'analyse de nos modes de fonctionnement, le partage de nos pratiques, l'analyse de textes et d'éventuels apports extérieurs.

Le Conseil des Animateurs est composé des adultes chargés professionnellement par la Communauté Française de l'éducation et de l'instruction des enfants à l'école des Bruyères, il se réunit 2 fois par mois et 3 jours fin août. Les deux journées de formation (micro) en site sont également des moments de réflexion et de choix du Conseil des animateurs.

Le Conseil de Participation

Le Conseil de Participation est un outil prévu par la loi et qui a les missions suivantes :

- Débattre du projet d'établissement,
- L'amender et le compléter,
- Le proposer à l'approbation du pouvoir organisateur (PO),
- Évaluer périodiquement sa mise en oeuvre,
- Proposer périodiquement des adaptations.

Ces cinq premières missions sont en relation avec le projet d'établissement (que vous avez actuellement sous les yeux).

- Remettre un avis sur le rapport d'activité du PO,
- Mener une réflexion sur les mécanismes de solidarité au sein de l'établissement,
- Mener une réflexion sur les frais réclamés aux parents.

À l'École des Bruyères, cette dernière mission est déjà assumée par la commission finance de l'Assemblée Générale.

Projet d'Établissement

Le rôle de la famille et la participation des parents

Les journées de travail coopératif réunissent à l'école les parents pour permettre de garantir la qualité de l'espace de vie et tisser entre familles des contacts.

Les fêtes réunissent par ailleurs l'ensemble de la communauté des Bruyères plusieurs fois par an (Noël, juin, ou sous tout autre prétexte).

Les parents sont invités à contribuer à l'animation des groupes classes en fonction

de leurs compétences, soit comme animateurs réguliers ou irréguliers d'une activité, sous la supervision de l'animateur titulaire.

Le centre de documentation est par ailleurs essentiellement géré par les parents et grands-parents qui en assurent l'accessibilité maximale pour les besoins pédagogiques des classes.

Projet d'Établissement Communication

L'information est un ingrédient indispensable au bon fonctionnement de notre école et de son A.S.B.L.

Le *Brin de Bruyères* et les *Brindilles* sont les deux canaux les plus utilisés pour que cette information passe au mieux.

Le Brin paraît 6 fois l'an. Si certains ont un caractère informatif (Brin spécial rentrée, Brin spécial fête), d'autres qui sont «édités» par les animateurs et donnent les échos des classes et de la vie pédagogique de l'école. Depuis 2003, les brins « pédagogiques » revisitent les huit piliers de la pédagogie Freinet...

Les Brindilles paraissent environ tous les deux mois, leur objectif est de communiquer l'agenda des mois à venir, les activités des classes, les nouvelles des Commissions, du Conseil d'Administration, de la Direction, du Conseil de Participation ou de l'Assemblée Générale.

La Commission Information organise de plus des soirées à thème (les *Mardis des Bruyères*)

Il est de tradition dans l'école de publier la liste des enfants et leur numéro de téléphone dans le *Bottin des Bruyères*. Ceci est souvent bien pratique pour les anniversaires, les absences, les échanges pour les recherches,...

Enfin l'École des Bruyères s'expose sur la grande toile de l'Internet où une foule de documents intéressants peuvent être téléchargés.

L'adresse du site web est <http://www.bruyeres.be>

Le site de l'école des se veut avant tout un outil de travail pour les enfants et les animateurs ainsi qu'un reflet de certaines activités (nos projets) vécues au sein de notre institution.

La partie CEDOC WEB recense de nombreux liens vérifiés par des animateurs depuis plusieurs années pour aider les enfants dans leurs travaux de recherche.

Les espaces école, Célestin Freinet et contacts dans le menu principal sont destinés aux diverses informations administratives, pédagogiques et pratiques des différentes instances de l'école.

Enfin la partie consacrée à l'informatique comprend diverses informations relatives aux activités qui se déroulent au laboratoire ainsi que des réponses aux questions posées, des astuces, des liens utiles... Dans cet espace, la page Internet et Sécurité, regroupent diverses informations à l'intention des enfants et des parents par rapport à l'utilisation d'Internet à l'école des Bruyères.